

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 15 (1985)
Heft: 5

Rubrik: Uni 3e âge : ouverture de l'université du 3e âge de Zurich

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PROFESSEUR
RENÉ JEANNERET

Ouverture de l'Université du 3^e âge de Zurich

Dès le 25 avril 1985, l'Université de Zurich organise des cours destinés aux aînés. La cérémonie d'ouverture de l'U3A a été présidée par Mme Verena Meyer, professeur et ancien recteur qui, avec M. Max Herzog, a œuvré pour doter la ville la plus importante de notre pays de sa «Senioren-Universität». Un programme très varié a été élaboré pour l'année en cours. Il peut être obtenu au secrétariat de l'U3A de Zurich, Rämistrasse 71, tél. 257 33 33. Un montant de Fr. 50.— est demandé pour suivre l'ensemble des conférences prévues jusqu'à mi-février 1986. Nous sommes heureux de saluer cette création qui a été réalisée en collaboration avec l'Université populaire et dont nous aurons l'occasion de reparler.

Continuer à apprendre

Vaut-il vraiment la peine d'organiser des cours pour les personnes âgées? Les aînés peuvent-ils encore apprendre?

Dans ce domaine, les préjugés ont la vie dure et nombre d'adultes, et surtout de retraités, estiment que la formation permanente ne les concerne pas. Ils raisonnent comme si l'acquisition de connaissances était limitée à la période de vie dite active, et qu'elle n'aurait plus aucun sens au moment de la retraite. Cette réduction de la culture (au sens large du terme) à son aspect purement utilitaire n'est pas dû, com-

me on pourrait le croire, à la recherche du moindre effort, mais à une opinion erronée que la société se fait de la vieillesse, idée qui est souvent partagée par les intéressés eux-mêmes: l'âge de la retraite marque le début du déclin physique et psychique, sans parler de la dégradation inéluctable et irréversible des capacités intellectuelles. Par conséquent, la formation continue est non seulement inutile, mais impossible. Cette croyance est fausse et doit être extirpée de notre inconscient collectif. Il est absolument clair que, en dépit de la diminution de certaines fonctions, l'éducabilité reste fonda-

mentalement la même jusque dans un âge très respectable.

Des expériences récentes, menées en Australie (cf. Gilbert Leclerc, *La Personne âgée peut-elle encore apprendre?* Prospective déc. 1980) montrent que, dans l'apprentissage de la musique ou de la langue allemande, des personnes ayant une moyenne d'âge de 72 ans peuvent apprendre aussi bien que des jeunes, dès lors qu'on leur en donne la possibilité et que le rythme d'apprentissage adopté est légèrement plus lent. Les exemples vécus dans nos universités du 3^e âge confirment cette constatation optimiste: la plupart des personnes âgées ont tout ce qu'il faut pour continuer à se développer. Il suffit qu'elles le veuillent et qu'on leur permette d'exercer leurs facultés.

En d'autres termes, si l'exercice physique permet de maintenir le corps en état, l'exercice joue aussi un rôle déterminant dans le maintien des fonctions intellectuelles, jusque dans un âge avancé.

«L'éducation permanente au 3^e âge n'est donc pas un luxe pour retraités en mal de divertissement; elle n'est pas davantage une occupation agréable pour personnes qui ont trop de loisirs, ni seulement un moyen d'enrichir sa vie.» Elle est tout cela, mais, plus profondément, elle est la condition «pour rester vivant psychologiquement et socialement». Remplir cette mission essentielle pour l'homme, tel est l'un des objectifs les plus importants visés par les universités du 3^e âge. R. J.

Lausanne: repas chauds à domicile

L'assemblée générale de l'Association des repas chauds à domicile s'est déroulée le 2 avril à Lausanne sous la présidence de Mme Monique Mischler.

L'exercice comptable de l'année 1984 peut être considéré comme satisfaisant.

Dans son rapport annuel, le comité de l'Association des repas chauds à domicile a indiqué que suite à la suppression de la subvention cantonale dès 1985, la commune de Lausanne a aug-

menté très sensiblement son aide financière. Les municipalités de Pully et Lutry en ont fait de même. Ces autorités ont été vivement remerciées.

La mise en service de la nouvelle cuisine centralisée de l'Association Lausanne Inter-Repas aura lieu dans le courant de mai 1985 sauf imprévu.

L'Association des repas chauds à domicile s'approvisionnera entièrement auprès de l'Association Lausanne Inter-Repas dès le mois de juin 1985.

En ce qui concerne les repas livrés à domicile, le portionnement sera réalisé dans des barquettes étanches contenant les mets très chauds, barquettes qui seront livrées au moyen de petits conteneurs isothermiques permettant ainsi de transporter les éléments chauds et froids dans le même module.

L'Association des repas chauds à domicile rappelle l'adresse de ses salles à

manger pour personnes âgées ou handicapées:

Collège de Chailly, ch. du Devin;
Collège d'Entre-Bois,
ch. d'Entre-Bois 13 bis;
Salle de paroisse de Béthusy,
av. Secrétan 2;
Maison du ch. de la Confrérie 36b,
à Prilly;
Paroisse de Montriond,
av. Dapples 50;
Centre Pierre-Mercier,
av. Florimont 24;
Maison de St-Jean, av. de Cour 138.

Les pensionnaires des salles à manger reçoivent un repas copieux et bien équilibré. Des boissons sont servies à des prix modérés.

Pour toute information complémentaire, s'adresser au secrétariat de l'Association des repas chauds à domicile, av. de Rumine 2, 1005 Lausanne, tél. 021/22 12 41.